

# Introduction

## Communiquer, confronter, composer

### La diffusion des savoirs en sciences sociales

---

**Laurent Vidal**

Anthropologue

La pratique comme la symbolique de la recherche se déploie, et vit, autour de figures tutélaires qui scandent son histoire, mais aussi derrière lesquelles chacun tente, parfois, de s'abriter confortablement, l'évocation de leur nom valant preuve, clôture du débat, ou ouverture des hostilités... De façon analogue, à côté de ces figures tutélaires, sésames de l'argumentation, nous avons des formules, des expressions tutélaires qui, elles, m'intéressent plus particulièrement. Je pense à celles d'« intellectuel engagé », de « savant dans la société », ou d'« utilité sociale de la recherche ». Elles fonctionnent à l'image des figures évoquées à l'instant : comme phare et comme repoussoir. Car il ne faut pas s'y tromper, la recherche n'est pas faite que d'hommes et de femmes qui pensent qu'elle doit aider à transformer le monde, modifier l'existant ou rendre les uns moins pauvres, les autres moins malades : je dis cela sans cynisme aucun, car l'on sait tous qu'existent au moins deux espaces de la science qui échappent, ou qui aiment échapper, à ce registre d'une science soucieuse d'être dans le monde.

Je pense d'abord aux recherches dites fondamentales qui estiment que leurs objets, leurs méthodes les empêchent, originellement et inévitablement, de penser tantôt l'application, tantôt l'utilité, tantôt la diffusion dans l'espace public. Nous trouvons des défenseurs de ces postures – car cela renvoie plus à des chercheurs qu'à des disciplines en bloc – dans tous les champs de la science et non uniquement dans les sciences dites dures. Les sciences sociales aussi sont concernées.

Le second ensemble de recherches, ou plutôt donc de chercheurs, qui ne se reconnaissent pas dans la possibilité d'un dialogue (appliqué,

vulgarisé...) avec l'extérieur de leur champ de pensée, mobilise moins des positions épistémologiques que des postures intellectuelles : dans ce cas de figure-là, la pensée se suffit à elle-même ou, plus exactement, la production de savoirs faisant avancer l'état des connaissances (ou plutôt l'image qu'ils en ont) suffit à légitimer le métier de chercheur, avec le statut susceptible de l'accompagner. Je pense que tout chercheur caresse l'idée d'instantaneité de réflexion purs, débarrassés de toute contingence, plaçant en leur centre un principe de plaisir intellectuel, en somme penser pour penser, faire de la science pour en faire. Ce raisonnement possède à mon sens une évidente faille : à savoir que l'on peut – et que l'on doit ! – associer satisfaction intellectuelle, enthousiasme devant une intuition, plaisir de voir s'échafauder un raisonnement, d'une part, et partage de ce savoir, d'autre part. Et c'est le propos de cet ouvrage de rassembler des auteurs qui pensent les deux enjeux de la recherche simultanément, la connaissance et son partage : l'une au profit de l'autre et non l'une contre, au détriment de l'autre. À savoir l'idée d'une recherche qui se partage, qui a plaisir et non pas uniquement devoir – quand bien même celui-ci est noble – à diffuser dans des espaces non académiques ou « hors sol », à se confronter à des publics non experts ou experts d'autres domaines.

Entre la recherche associée à ses applications et la diffusion des savoirs qu'elle porte, des liens et des intersections sont repérables, mais ni ce qui y est en jeu ni la démarche convoquée ne sont cependant strictement identiques. Je le dirai autrement : le chercheur peut mener une recherche ayant des retombées concrètes – économiques, industrielles ou politiques – sans pour autant qu'elle doive être partagée dans l'espace commun des non-spécialistes, sans pour autant qu'elle soit diffusée en tant que telle dans un large public. L'application ne passe donc pas forcément par la vulgarisation, et inversement. Je pense aussi que l'application n'est pas strictement congruente avec l'utilité dès lors que l'on entend par celle-ci une imprégnation à large échelle, un effet d'une certaine ampleur dans la société en question, objectif qui n'est pas exigé de l'application. Enfin, une recherche peut démontrer son utilité, sa capacité à changer le cours de certaines pensées, de certaines actions, sans pour autant passer par l'étape de sa diffusion à un large public. Ces différences posées, appliquer, finaliser, imaginer l'utilité et être utile, d'un côté, diffuser, de l'autre,

ont toutefois pour point commun d'être des ouvertures, des démarches d'extériorisation de la science.

Et au cœur de cette démarche d'aller vers l'autre, vers d'autres auditoires, vers d'autres sollicitations, m'intéresse, depuis longtemps, et plus particulièrement, la question de la transmission, des conditions du partage, de la mécanique du lien entre une connaissance, sa mise en forme (dans une publication, une communication, dans quelque média que ce soit) et enfin son public.

Pour mettre en forme ce projet intellectuel auquel les textes ici rassemblés participent, un colloque a été organisé les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2013, à Marseille, conviant des chercheurs à évoquer leur expérience de la diffusion de leurs connaissances<sup>1</sup>. Chercheurs qui possèdent deux « caractéristiques » : tout d'abord, ils relèvent tous des sciences sociales (tout en développant pour certains d'entre eux leurs travaux dans un dialogue avec les sciences de la nature ou les sciences médicales). Non que seul ce champ disciplinaire soit en mesure d'expliquer son rapport au partage des connaissances : ce choix obéit à une situation institutionnelle, à savoir ma position à la tête du département Sociétés (autrement dit, de Sciences sociales et humaines) de l'IRD à cette époque, et m'a incité à encourager des réflexions transversales aux sciences sociales. Parallèlement à une réflexion sur la nature du partenariat pratiqué par les chercheurs de l'IRD dans les pays du Sud<sup>2</sup>, j'ai souhaité rassembler des réflexions sur ce qui conduit des chercheurs à partager leurs connaissances, ce qu'ils mettent alors en œuvre pour y parvenir et, point important, les enseignements qu'ils en tirent pour leurs propres recherches. Seconde caractéristique de la grande majorité des contributeurs de cet ouvrage, le fait d'être des chercheurs de l'IRD s'explique là

---

<sup>1</sup> Je voudrais ici remercier Myriam Defrance (IRD) pour son appui, sa prise en charge de l'organisation du colloque, et Marie-Lise Sabrié (IRD, Direction de l'information et de la culture scientifique au Sud) qui, en plus d'un appui pratique précieux, a d'emblée adhéré à l'idée que des chercheurs, finalement, reviennent, avec leur regard, sur ce qui est son métier, la culture scientifique. Je remercie aussi, à la Direction de l'information et de la culture scientifique au Sud, Marie-Eve Miguères, Laurent Corsini et bien entendu sa directrice à l'époque du colloque, Marie-Noëlle Favier. Mes remerciements s'adressent aussi à Bernard Dreyfus, directeur général délégué à la science de l'IRD à l'époque du colloque, qui a soutenu l'idée de ce projet. Enfin, je remercie grandement la région Paca qui a soutenu financièrement et accueilli le colloque à l'origine de cet ouvrage.

<sup>2</sup> VIDAL L. (éd.), 2014 – *Expériences du partenariat au Sud. Le regard des sciences sociales*. Marseille, IRD Éditions, 352 p.

aussi par mon rôle au sein de cet Institut. Mais pas seulement. À savoir qu'il me semble que parce que travaillant dans les sociétés des pays du Sud, dans une démarche partenariale assumée avec des institutions et collègues du Sud, ils sont peut-être – c'était là mon hypothèse – dans une situation spécifique (une forme d'obligation ?) de devoir parler de leurs recherches, en répondant à des sollicitations ou en restituant les résultats à des publics non académiques. En effet, l'IRD et ses chercheurs revendiquent une approche singulière de la recherche dans des pays « autres » (que la France), au regard de celle que peuvent développer d'autres institutions de la recherche française comme internationale. Tout d'abord, ses recherches doivent être liées, faire écho aux préoccupations tant scientifiques que de développement des pays en question. Ce faisant, il s'agit de mener des recherches qui répondent à un double objectif avec l'idée que l'un alimente nécessairement l'autre : produire des connaissances, participer aux débats intellectuels et scientifiques internationaux, d'une part, tout en étant sensibles à, en phase avec des objectifs de développement (social, économique ...), qu'ils soient pensés au niveau national ou international (Objectifs de développement du millénaire, ODM, qui laissent place aux Objectifs de développement durable, ODD), d'autre part. Tenir ces deux fils, à l'IRD, exige de montrer, dans le quotidien du chercheur, en quoi ils sont profondément liés. Je vois deux façons d'en faire la démonstration : la première consiste à revendiquer le fait qu'en étant à l'écoute des préoccupations « de développement » des pays dans lesquels travaillent les chercheurs de l'IRD, de nouvelles idées de recherche peuvent émerger, susceptibles donc de déboucher sur des publications et la participation aux débats scientifiques. La seconde démarche, dont cet ouvrage se veut une illustration, est celle qui estime qu'en partageant ses connaissances en dehors de sa communauté épistémique originelle, le chercheur non seulement « dialogue avec la société » ou « rend compte » à celle-ci de ses réflexions, mais participe aussi à ce que l'on appelle la « culture scientifique », étant entendue, dans les contextes de travail de l'IRD, dans les « pays du Sud », que celle-ci est un facteur – parmi d'autres – de développement et de lutte contre les stéréotypes et les dérives intellectuelles. Et si les chercheurs de l'IRD se fixent ces objectifs, voire même ont cette « prétention », c'est parce qu'ils disposent d'outils de collaboration, de partenariat (la présence longue sur le terrain, la formalisation des relations avec les collègues

de pays concernés *via* de nombreuses conventions, la construction de laboratoires communs...) qui ont une assise temporelle longue : non que celle-ci confère à l'IRD dans nombre de pays une forme de prééminence, de « respect dû aux anciens », mais bien plutôt, très concrètement, qu'elle a permis l'émergence de communautés de chercheurs français et des pays en question formés aux mêmes exigences, ayant des habitudes de travail en commun, en somme une communauté épistémique.

Cela étant précisé, ni les sciences sociales, ni les chercheurs de l'IRD n'ont bien entendu le monopole de l'expérience ou de la légitimité pour mener des réflexions sur les questions de partage de leurs savoirs dans un espace public : les sciences sociales le font peut-être de façon singulière, parce qu'elles placent au cœur de leur démarche le souci épistémologique, la réflexivité – et c'est de cela dont il s'agit ici ; les chercheurs de l'IRD ont certainement aussi une approche particulière de cette question, car ils sont constamment interrogés sur l'« utilité », les « impacts » de leurs recherches pour et dans les sociétés dans lesquelles ils travaillent – et vulgariser la science, diffuser ses connaissances est un jalon essentiel pour ne serait-ce qu'envisager l'application, les retombées de la science.

Si, pour les raisons que j'ai indiquées, les présentations sont très majoritairement celles de chercheurs en sciences sociales – mais pas exclusivement ! – nous y avons au sein de celles-ci une image assez juste de leurs diversités : anthropologues, géographes, économistes, historiens, sociologue, politiste, linguiste sont présents. Et je pense que cette diversité multiplie les éclairages sur ce qu'est le travail de partage de nos recherches, de diffusion large de notre savoir et l'opportunité que cela offre au chercheur de repenser ses propres recherches, ses postures : ainsi, quel regard porte-t-on sur ses méthodes quand il faut en expliquer à un public non averti les spécificités ? Quelle image a-t-on de son rôle de chercheur quand on confronte explicitement ses résultats, ses conclusions au regard du profane susceptible d'en interroger son utilité ?

Quatre parties organisent cet ouvrage. La première se propose de rendre compte d'expériences de dialogues entre les chercheurs et des espaces, des mondes, des interlocuteurs extérieurs au champ scientifique et que les premiers sollicitent ou aux sollicitations desquels ils répondent. Parler dans les médias (C.-É. de Suremain),

concevoir une muséographie (G. Schlemmer), enclencher un processus de création chez des enfants en liaison directe avec des préoccupations de chercheurs (S. Carrière et C. Sabinot) ou encore réfléchir avec les locuteurs d'une langue aux outils d'enseignement de celle-ci (C. Chamoreau), sont autant d'expériences d'une connaissance scientifique qui se déplace dans un espace qui n'est traditionnellement pas le sien. Il y est alors question de vulgarisation, de décentrement avec ce que cela implique de remises en question de l'exercice du métier de chercheur qui doit se faire comprendre (dans les médias), composer avec des attentes, mais aussi accepter de voir sa démarche transformée, interrogée, par le journaliste, par les réflexions de l'enfant.

Dans une deuxième partie, les expériences relatées ont pour particularité commune de s'inscrire dans – ou de susciter – des débats publics, voire des controverses. Les trois contributions de cette partie explicitent les glissements des uns aux autres, de la présentation publique de l'analyse de la pauvreté à la mise en cause d'un chercheur (M. Razafindrakoto, F. Roubaud, J. Herrera), de la contribution du chercheur à un projet d'aménagement à la révélation d'une controverse (T. Ruf) ou enfin de la mobilisation d'un chercheur, parmi de nombreux autres, aux débats sur le réchauffement climatique et à son implication dans de violentes mises en cause (A. Gioda<sup>3</sup>).

La troisième partie, tout en relatant des expériences de partages de connaissances et de vulgarisation (F. Laloë), se focalise sur un aspect de ce moment et propose d'en tirer les conséquences pour la pratique de la recherche. L'aspect en question est celui de la restitution ou de la transmission des attendus de la recherche : dans le champ de l'anthropologie de la santé, M.-É. Gruénais et C. Farnarier s'y attèlent.

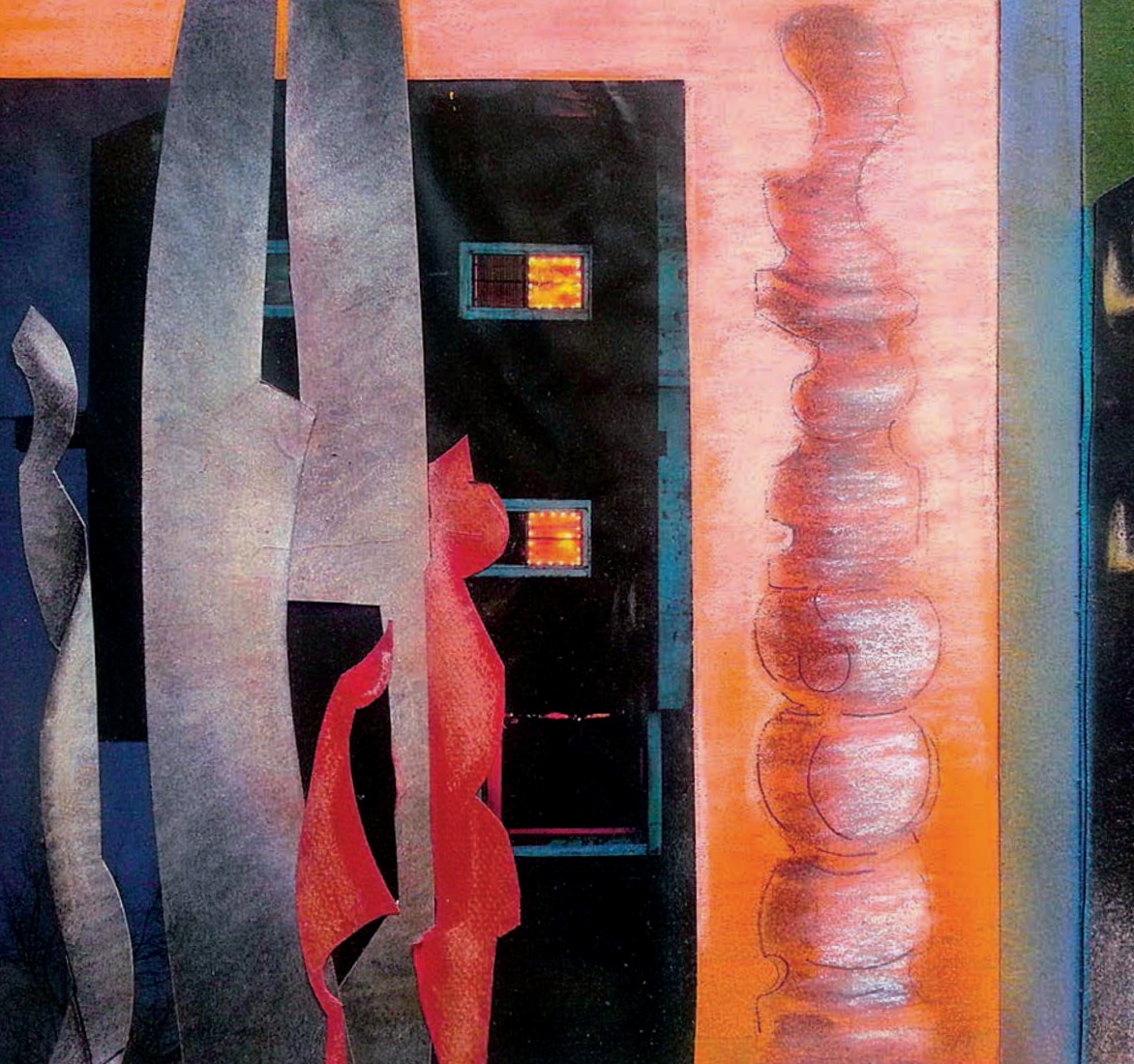
Si les chapitres des trois premières parties proposent déjà des ouvertures théoriques et des enseignements pour la pratique de la recherche et de l'entreprise de partage des connaissances, ceux de

---

<sup>3</sup> La contribution d'Alain Gioda se démarque par sa forme des autres contributions de cet ouvrage. C'est un choix assumé non seulement par l'auteur lui-même, naturellement, mais aussi par moi, suivant l'idée qu'il évoque une controverse forte, l'ayant touché personnellement et qui a exigé un rendu formel particulier : factuel, engagé, sensible.

la quatrième et dernière partie en font le cœur de leur propos. Un film sur l'eau (E. Mollard), une exposition sur la robotique (D. Vidal) et des expériences de recherche « participative » (H. Mazurek) et sur le sida (F. Eboko) servent de prétexte à préciser les contours de ce qu'on entend par « partage des connaissances » et, surtout, en soulignent le caractère fortement instructif pour penser l'évolution des sciences sociales.

Ce faisant, elles confirment – illustrations de nature très diverses à l'appui, ce qui en fait, aussi, leur intérêt – que pratiquer et penser la diffusion de nos connaissances de chercheurs, le partage des résultats de nos recherches dans des espaces et à des moments qui ne sont pas ceux que l'on utilise habituellement, est une démarche essentielle : elle ouvre nos recherches, les amène à se confronter à d'autres publics, à d'autres demandes pour, en toute logique, renouveler leurs regards sur le monde que les sciences sociales sont invitées à comprendre.



**Colloques et séminaires**

# Les savoirs des sciences sociales

**Débats, controverses, partages**

Éditeur scientifique  
**Laurent Vidal**





Ouvrage issu du colloque  
« Les sciences sociales et la diffusion des savoirs dans l'espace public »  
Marseille (France), 31 janvier-1<sup>er</sup> février 2013  
organisé avec l'appui de la région Paca et de l'IRD

# Les savoirs des sciences sociales

## Débats, controverses, partages

---

Éditeur scientifique  
Laurent Vidal

**IRD Éditions**  
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2015

**Préparation éditoriale**

Yolande Cavallazzi

**Mise en page**

Desk (53)

**Correction**

Sylvie Hart

**Coordination, fabrication**

Catherine Plasse

**Maquette de couverture**

Michelle Saint-Léger

**Maquette intérieure**

Catherine Plasse

*Photo de couverture*

Collage-pastel (détail) d'Albert Dupin, 1993, coll. et photo d'A. Vidal.

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2015

ISBN : 978-2-7099-1881-7

ISSN : 0767-2896